

Je souhaite faire une donation au profit de la commune de Combloux pour la Maison de l'Enfance :

- AMI (à partir de 1 000€)
 SOUTIEN (à partir de 5 000€)
 PARTENAIRE (à partir de 10 000€)
 OFFICIEL (à partir de 20 000€)
 MECENE (à partir de 50 000€)

Je suis :

- Un particulier
 Une entreprise

Vos coordonnées :

Civilité : Nom* : Prénom* :

Nom de l'entreprise (s'il y a lieu) :

Nom de l'association (s'il y a lieu) :

Date de naissance : / / E-mail :

Adresse* :

Code postal* : Ville* : Pays :

Téléphone :

*Données obligatoires

Je souhaite effectuer mon don : par chèque par virement bancaire

J'envoie mon don par chèque à l'ordre « Trésor Public », accompagné du formulaire à l'adresse suivante :

Mairie de Combloux
132, route de la Mairie
74 920 COMBLOUX

Je fais mon don par virement et j'envoie le formulaire à l'adresse mentionnée ci-dessus.

Coordonnées pour le virement bancaire : IBAN : FR16 3000 1001 36E7 4300 0000 026 — BIC : BDFEFRPPCCT

Pour les particuliers : ce don ouvre droit à un reçu fiscal qui permettra au donateur de déduire 66% du montant du don dans la limite de 20% de ses revenus imposables en France. Le reçu fiscal sera établi et adressé exclusivement aux nom et adresse indiqués sur le chèque au cours du semestre suivant le don.

Pour les entreprises : ce don ouvre droit à un reçu fiscal qui permettra au donateur de déduire 60 % du montant du don pour la fraction inférieure ou égale à 2 000 000 € ou 40 % pour la part du don supérieure à 2 000 000 €.

Fait à :

Signature :

Date : / /

Pour plus d'informations, contactez : Julie HODEAU,
Service développement, 04 50 58 60 32,
developpement@mairie-combloux.fr

Les informations recueillies sont destinées à la commune de Combloux. Elles sont collectées et utilisées afin de gérer les parrainages et leurs contreparties, de vous transmettre un reçu fiscal et de vous envoyer des informations relatives au suivi du projet. La base légale du traitement se fonde sur le l'intérêt légitime du responsable de traitement. Sous réserve de votre consentement, votre adresse email sera utilisée pour vous adresser les communications que vous avez demandées et élaborer des statistiques liées au service. Concernant le suivi de votre don, Combloux conserve vos données dans un délai maximal de 10 ans. Conformément à la réglementation applicable en matière de protection des données personnelles, vous disposez d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, de portabilité pour demander le transfert de vos données lorsque cela est possible et d'effacement.

Vous pouvez donner des instructions sur le sort de vos données après votre décès. Ces droits peuvent être exercés en envoyant soit un courriel à l'adresse : developpement@mairie-combloux.fr soit un courrier à Mairie de Combloux 132, route de la Mairie 74 920 COMBLOUX en rappelant l'objet « Mécénat Maison de l'Enfance ». Veuillez à préciser vos nom, prénom, adresse postale et à joindre une copie recto-verso de votre pièce d'identité à votre demande. En cas de difficulté dans la gestion de vos données personnelles, vous pouvez introduire une réclamation auprès de la CNIL.